

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mesdames GRESSIER et LEFEBVRE, de Messieurs VIDAL et MARCQ, ayant donné respectivement pouvoir à Mr le Maire, à Mr FRANCOIS, à Mr SALOME et à Mme SARPAUX, de Mr QUENU.

1°) le Conseil accepte la pose d'un second colombarium dans le cimetière pour un coût HT estimé à 4 500 euros.

2°) Décide de revaloriser de 3 % les tarifs appliqués dans les deux campings municipaux.

3°) Mr le Maire fait savoir que les travaux de rénovation de la toiture de la boulangerie vont commencer prochainement.

4°) Prend connaissance du coût des travaux de rénovation du logement communal situé 523 rue principale estimé à 80 000 euros H.T.

5°) Informe le Conseil de la réunion qui s'est tenue cet après-midi en présence de l'architecte du patrimoine et des différentes administrations au sujet de la restauration de l'église. Des investigations complémentaires ont été demandées par le LRMH et les résultats seront donnés lors d'une prochaine réunion programmée le 28 juin prochain.

6°) Fait savoir que la réalisation de voies de garages sur certaines voies communales jugées étroites est d'un coût de 14 850 euros HT, subventionnée à hauteur de 40 % par le Département.

7°) Mr le maire précise qu'une réunion vient de se tenir avec le CEREMA concernant l'étude demandée par la Communauté de Communes sur le recul du trait de côte.

8°) le Conseil autorise Mr le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion pour l'envoi des documents administratifs en dématérialisation (arrêtés, délibérations, urbanisme, budgets, etc...)

9°) Approuve le contenu de la Convention Territoriale Globale au niveau de la compétence petite enfance, jeunesse et parentalité à signer avec la CAF, la CCT2Caps et les communes membres et autorise Mr le Maire à signer tous documents.

10°) N'est pas opposé au remboursement anticipé d'un prêt contracté auprès de Dexia Crédit Local au taux du livret d'épargne populaire (7,25 % au 1^{er} février).

11°) Mr le Maire informe le conseil du projet de déploiement de 200 gendarmeries au niveau national dont une serait implantée entre Boulogne et Calais. Le Conseil émet un avis favorable à son implantation sur le territoire de la Commune.

12°) Evoque la suppression d'un poste élémentaire dans le RPI pour la prochaine rentrée de septembre, avec probablement le regroupement des 3 classes sur l'école d'Audinghen.

13°) Informe le conseil d'une demande formulée par quelques administrés pour la création d'un jardin partagé.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE.

“ Le Maire
Marc SARPAUX

